

Présentation du dispositif de soutien

Créer ou développer des jardins collectifs sur votre commune



Dans le cadre de la Politique Alimentaire Départementale, le Département du Gard a mis en place un dispositif de soutien aux projets de jardins collectifs.



Les élus du Département s'engagent pour l'amélioration de la qualité de vie des Gardois. L'alimentation étant un paramètre important de celle-ci, le Département du Gard mène une politique alimentaire territoriale au travers de laquelle il poursuit l'objectif de **permettre l'accès au plus grand nombre de Gardois à une alimentation de qualité.**

Les jardins collectifs sont des espaces qui sensibilisent à une alimentation respectueuse de l'environnement et répondent à un intérêt citoyen. Source de lien social, ils favorisent la mixité intergénérationnelle et sociale et permettent un meilleur accès à une alimentation de qualité.

Les projets de jardins collectifs s'inscrivent pleinement dans les objectifs du Département du Gard.

Le Département accompagne ainsi les municipalités ou acteurs de la société civile qui portent un projet de création ou de développement de jardins collectifs. Ce sont à ce jour plus de 70 jardins collectifs gardois qui ont été accompagnés dans ce cadre.

Le dispositif d'aide aux projets

Les porteurs de projets peuvent bénéficier d'un double soutien du Département :

1) Un accompagnement méthodologique de l'idée au projet :

Le Département du Gard a confié à la Fédération Départementale des CIVAM l'appui méthodologique des porteurs de projet. L'accompagnement se positionne idéalement en début de projet, mais peut également intervenir un peu plus tard si un besoin d'accompagnement méthodologique se fait sentir.

L'objectif de cet accompagnement est de passer de l'idée au projet : il permet d'aboutir à une formulation claire du projet et de ses objectifs et enjeux. Suivant les besoins qu'exprime le porteur de projet, différents thèmes peuvent être abordés : le type de gouvernance adapté au projet, la construction d'une chronologie cohérente, les aides techniques et financières envisageables, les personnes ressources, les pistes d'animation au jardin...

2) Un soutien financier du Département :

- Aide à l'investissement (aménagement, matériel amortissable).
- Aide au fonctionnement (prestations, animations, formations).

Exemples de critères étudiés :

- La répartition et l'aménagement du jardin.
- Les bénéficiaires du projet.
- La pérennité du terrain.
- L'engagement de la commune.
- Le mode de production.
- La vie associative autour du jardin.

Procédure d'accompagnement

• Accompagnement méthodologique

→ **Prise de contact avec** la FD CIVAM 30 en envoyant la fiche signalétique ci-après.

Temps d'accompagnement : rencontre, diagnostic des besoins en accompagnement, conseils et suivi.

• Soutien financier

→ **Montage du dossier unique** de demande de subvention (téléchargeable sur gard.fr/demandes-de-subventions).

→ **Envoi du dossier** au Département.

→ **Instruction du dossier.**

Exemples d'éléments demandés dans le dossier de demande de subvention :

- Descriptif détaillé du projet,
- Éléments juridiques et financiers de la structure porteuse du projet (Statuts, Bilan, Compte de résultat),
- Prévisionnel des dépenses envisagées (fonctionnement/investissement)...



Fiche signalétique -ci-après- à retourner à :

FD CIVAM du Gard - Eléonore DURIN
216 Chemin de Campagne 30250 SOMMIERES
durin@civamgard.fr

Fiche signalétique de présentation du projet

Cette fiche, premier aperçu de votre projet, donnera suite à un échange plus détaillé concernant l'avancement de votre projet et les objectifs. Pour cela la FD CIVAM du Gard se mettra en lien avec vous pour envisager un accompagnement et un suivi répondant à vos attentes.

Personne contact

Nom du projet :

Nom - Prénom : Tél.....

Structure/Fonction.....

Email.....

1. Sur quelle commune souhaitez-vous implanter le jardin collectif ?

.....

2. Qui actuellement porte le projet de création d'un jardin collectif ?

- Collectivité
- Une association existante
- Un groupe de citoyen
- Autre

Précisez si besoin :

.....
.....
.....
.....

3. Qui est à l'initiative du projet ?

- Collectivité
- Une association existante
- Un groupe de citoyen
- Autre

Précisez si besoin :

.....
.....
.....
.....

